

PRIX DES PITONS DU CARBET

3ème(P/ 3402), Classe 4 — 21/05/2023 13h40, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain LEGER (2,3)
(3.200, 1.280, 960, 640, 320)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 9 Partants Définitifs.

Temps du 1er : 1.23.21 (Redk : 0.59.43)

HANDICAP DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Réf. +045

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le jockey Gabriel BON par une amende de 100 euros pour ne pas avoir respecté son engagement de monte. Le jockey Gabriel BON étant absent de l'hippodrome, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la jument ARTISTIC GLORY par le jockey Cédric REYNAUD. A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Cédric REYNAUD en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 150 euros, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 6 sollicitations). Le hongre FORBAN DU LARGE a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain Prim.	Prim. Suppl.	Prim. elev.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	--------	-------	------------	--------------	-------------	---------------	---------	----------

1	FORBAN DU LARGE H.PS. 8 A.	06	Par: GEORGE VANCOUVER et GULF STREAM LADY (CADEAUX GENEREUX)	(Corde:08)		MME LINE PAYET-BURIN	MME L. DUPELIN LALUNG	REMI CAMPOS	58 kg (57,5kg)	3.200	1.353	591	NNL	P. NOUE
2	SHIPMATE H.PS.11 A.	01	Par: SILVER FROST et NAPATA (SINGSPIEL)	ENC (Corde:06)		RAPHAEL NICOLSON	R. SAINTE ROSE	ANTHONY BERNARD	62,5kg (62 kg)	1.280	541	236	NNL	EARL LA FERME D'AUGE
3	ARTISTIC GLORY F.PS. 5 A.	07	Par: OLYMPIC GLORY et ARTISTIC LIGHT (FANTASTIC LIGHT)	ENC (Corde:01)		JEAN CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	CEDRIC REYNAUD	57,5kg (57 kg)	960	496	189	NNN	SUC. M. JARLAN
4	ANTIGUA F.PS. 4 A.	03	Par: MACHUCAMBO et ALADDIN'S ANGEL (KENDARGENT)	1.L (Corde:03)		JEAN- CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	MME FLAVIE PARMENTIER	59 kg (60 kg)	640	330	126	NNL	SUC. Y. SEYDOUX DE CLAUSONNE,MME L. LOUIS
5	BECQUAPEARL F.PS. 8 A.	05	Par: DIAMOND GREEN et BERANGELE (MEDAALY)	3/4 (Corde:02)		RAPHAEL NICOLSON	R. SAINTE ROSE	STEPHANE LADJADJ	58 kg (57,5kg)	320	135	59	ANL	B. BECQUART, R. SCHLIENGER, P. SCHLIENGER
6	CIGALA F.PS. 6 A.	09	Par: BANYAN TREE et CIGALON (VERGLAS)	1.L (Corde:04)		ROGER MEYZINDI	R. MEYZINDI	MME SARAH AKARI- SOUIDANE	55 kg (56 kg)				NNN	R. MEYZINDI
7	MOJITO JUNIOR H.PS. 4 A.	04	Par: CAT JUNIOR et DON'T TOUCH ME (CIMA DE TRIOMPHE)	2.L (Corde:05)		JEAN CLAUDE SOUKAI	JC. SOUKAI	JEREMY MOISAN	60,5kg (60 kg)				NNN	A. JORDAN TORRES

8	<u>BINT</u> <u>HABISSETT</u> <u>F.PS. 4 A.</u>	08	Par: TORONADO et HABISSETT (WOOTTON BASSETT)	1.5 (Corde:07)		MME YANICE LUCE	MME Y. LUCE	FRANCK TORRALBA	57 kg (56,5kg)	NNL	HARAS DU GRAND COURGEON
9	<u>FRY F.PS. 6 A.</u>	02	Par: ZOFFANY et FLOATING AWAY (GONE WEST)	7.L (Corde:09)		found or type unknown DIDIER	D.	MATTHIAS LAURON	61,5kg (61 kg)	NNL	R. NG